



**Fontainebleau**



**JEUDI 11 OCTOBRE 2012**  
**FONTAINEBLEAU Ville 30km/h 2 ans après....**

**Pré Programme**

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2010 la ville de Fontainebleau, qui améliorait progressivement son plan de circulation, a généralisé la vitesse limitée à 30km/h sur ses voies communales à l'exception de 3 boulevards. Par ailleurs de nouveaux sens uniques ont été effectifs à cette date. Cette mesure ne s'inscrit pas, comme dans d'autres villes, dans le cadre d'une politique d'extension des zones 30 existantes (il y en a trois sur Fontainebleau : rue de France, rue Aristide Briand et le secteur Corot/Pasteur/Glaïeul) mais est une limitation à 30 km/h. Cette décision qui a pour l'objectif d'optimiser la sécurité des piétons et des cyclistes en apaisant la circulation et en limitant l'usage de la voiture individuelle a été complétée par la mise en place d'un plan vélo. Celui-ci, qui a commencé dès 2010 avec la mise en place de double sens cyclables, sera complété par l'équipement avec des pistes ou des bandes cyclables de 30% des rues. A terme, d'ici la fin 2013, toutes les rues à sens unique de la ville verront pour les cyclistes, la possibilité de remonter à contre-sens sur un programme qui se sera étalé sur 4 années.

La visite organisée le **11 octobre 2012** par la délégation Ile de France de Rue de l'Avenir avec la ville de Fontainebleau, en lien avec l'association Vie à vélo, aura pour objectifs la compréhension des mesures adoptées qui seront présentées par la ville, l'étude des réactions qui ont été nombreuses et une observation des ajustements et des résultats à l'occasion d'une visite de terrain.

9h Accueil en Mairie

9h 20 Présentation générale de la Ville et des mesures adoptées au 1<sup>er</sup> septembre 2010  
(limitation à 30km/h et nouveaux sens de circulation)

Les débats et les ajustements

La problématique Zone 30 et limitation à 30km/h

Deux ans plus tard : Quel bilan ? Quelle évaluation ? Quels projets ?

Madame **Virginie PERRACHON Adjoint au Maire** en charge

Du Cadre de vie, de l'Environnement, de la Voirie des Déplacements et de l'occupation du  
Domaine public

10h 30 Echanges

10H 50 Départ pour un circuit en vélo à travers la ville : arrêts commentés de 4 à 6 lieux intéressants en ce qui concerne la modération de la vitesse, la circulation des vélos et le cheminement des piétons (aménagement, signalisation, comportement...)

Une location de vélos est prévue ( renseignements sur le tarif en cours)

12h 20 Echanges sur les situations et lieux observés

13h Déjeuner (12 euros- 15 euros personne)

14h 30 Fin de la visite

Train Départ Paris gare de Lyon **7h 49** Arrivée Fontainebleau **08h 26**

A la gare de Fontainebleau Bus N° 1 toutes les 15 minutes

#### **Liens**

<http://www.fontainebleau.fr/?ville-30>

[http://www.fontainebleau.fr/IMG/pdf/Mag\\_N20\\_Imp.pdf](http://www.fontainebleau.fr/IMG/pdf/Mag_N20_Imp.pdf)